BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 63211 du 15 décembre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ1727224S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 60396 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727035S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er janvier 2018 :

Avelange Éric NIGEND: 122810 NLS: 5244002

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2018 :

 Castel Stéphane
 NIGEND : 158 528
 NLS : 8015 814

 Dauba Jean
 NIGEND : 143 456
 NLS : 5272 505

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er janvier 2018 :

 Chalvidan David
 NIGEND : 206401
 NLS : 8060025

 Bidégaray Stéphane
 NIGEND : 155778
 NLS : 8013313

 Segret Nicolas
 NIGEND : 193586
 NLS : 8047516

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2018 :

 Ladrière Joris
 NIGEND : 242 181
 NLS : 8095 525

 Soler Jérémie
 NIGEND : 326 070
 NLS : 8115 005

 Constans Yannick
 NIGEND : 211 488
 NLS : 8066 607

 Peyrichou Jérémy
 NIGEND : 303 328
 NLS : 8090 678

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 décembre 2017.

Le général de division, commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, J.-P. MICHEL